

Comité des fêtes de St-Chély d'Aubrac
Mairie de St-Chély d'Aubrac
12470 Saint-Chély d' Aubrac
Mail : comitedesfetesstch12@gmail.com

Objet : Fiche d'inscription Marché à Saint Chély d'Aubrac, le samedi 23 mai 2020 « Veille de la Transhumance »

Bonjour,

En 2020, le comité d'animation de St Chély d'Aubrac renouvelle la fête de la « Veille de la Transhumance » qui aura lieu le Samedi 23 mai au village de St Chély d'Aubrac.

Vous trouverez ci-dessous, le formulaire de demande d'emplacement pour le Marché de Saint Chély d'Aubrac, à nous retourner dûment compléter avant le 31 MARS 2020. L'organisation du marché reste la même.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous souhaitons une Bonne Saison 2020.

Cordialement.

Charles Delachaux et notre équipe

Date : Samedi 23 mai 2020

Horaires d'accueil pour la mise en place : 7h30

Horaires du marché : 10h à 18h

Informations pratiques relatives à la mise en place du marché,

Lieu : Saint Chély d'Aubrac, en plein air, dans le village (les emplacements sont délimités suivant arrêté municipal pour respecter les règles de sécurité de circulation)

En cas de pluie : la manifestation sera maintenue, en extérieur.

Installation : **pas de table ni de parasol, chacun est autonome pour la mise en place de son stand, pas de branchement électrique, point d'eau : fontaine et WC public situé sur l'avenue d'Aubrac**

Numéro d'emplacement : donné le jour même lors de votre arrivée

Attention : pour des raisons principalement de sécurité et de circulation, les véhicules ne pourront être placés derrière le stand ; vous pourrez déballer, installer puis vous garer sur le parking de la salle des fêtes.

Pour votre information :

?? Le Comité d'Animation organise ce marché et s'occupe de l'animation du village en journée.

?? Une promotion de cette manifestation est faite dans le Nord Aveyron et sur l'Aubrac.

⌘ -----

Nom de la structure :

Nom du responsable : M Mme

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe et/ou portable :

Mail :

COUPON REPONSE à retourner AVANT LE 31 MARS 2020 à l'adresse indiquée ci- dessus

Votre emplacement :

➤ Longueur souhaitée : _____ml (la largeur est de 1m50 pour tous les stands, *pas de véhicule à l'arrière du stand*)^{SEP}

➤ Prix à payer : € **chèque à l'ordre de « Comité d'animation St Chély d'Aubrac »**

2ml : 20€ 3ml : 30€ 4ml : 40€ 5ml : 50€ 6ml : 60€^{SEP}

➤ Votre produit (**obligatoire**) :^{SEP}

Le dossier complet est à renvoyer à l'adresse indiquée ci-dessus avec :

- le coupon réponse
- la copie de la carte d'immatriculation au Registre du Commerce, à la Chambre des métiers ou la Chambre d'agriculture
- le règlement

L'association réunira la commission d'agrément mi-avril pour accepter ou non les dossiers (dossier incomplet refusé) et enverra un avis favorable ou défavorable les jours suivants.

Bon Pour accord des formalités indiquées

Date :^{SEP}

Signature avec mention « lu et approuvé »
